



**HAL**  
open science

# L'impuissance navale au musée? La "Royale" et la Seconde guerre mondiale au Musée national de la Marine

Thomas Vaisset

► **To cite this version:**

Thomas Vaisset. L'impuissance navale au musée? La "Royale" et la Seconde guerre mondiale au Musée national de la Marine. Patrick Louvier. Neptune au musée. Puissance, identité et conflits dans les musées maritimes et navals, Presses universitaires de Rennes, pp.97-115, 2014, 978-2-7535-2827-7. hal-02501148

**HAL Id: hal-02501148**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-02501148v1>**

Submitted on 25 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **L'impuissance navale au musée ?**

## **La « Royale » et la Seconde Guerre mondiale au Musée national de la Marine**

Thomas Vaisset

*Neptune au musée. Puissance, identité et conflits dans les musées maritimes et navals*, sous la direction de Patrick LOUVIER, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 97-115.

Admirée en 1939, « invaincue » en juin 1940<sup>1</sup>, attaquée par son allié de la veille en juillet, déchirée par des combats fratricides à l'automne puis en juin 1941, partiellement sabordée en 1942, divisée entre marins des Forces navales françaises libres (FNFL) et « Barbaresques<sup>2</sup> », fusionnée en 1943, épurée à partir de 1944, la Marine nationale est enfin rénovée en 1945. Voilà comment pourrait être caricaturé son parcours tumultueux pendant la Seconde Guerre mondiale. Son histoire n'a pas davantage été écrite par mer calme et vent plat. Préemptée par les « amiraux-historiens » privilégiant une approche opérationnelle<sup>3</sup>, l'historiographie de la Marine s'est longtemps reconnue dans la thèse du « bouclier et de l'épée », selon laquelle Pétain et de Gaulle se seraient de fait réparti les rôles entre juin 1940 et août 1944<sup>4</sup>. Cette lecture aronienne des « années noires » était d'autant plus séduisante pour l'institution qu'elle permettait de minimiser la politisation et l'engagement partisan des marins pendant la période. Pourtant à Londres, avec la tentative de prise de pouvoir du vice-amiral Muselier, comme à Vichy, où leur omniprésence fut telle qu'il est d'usage de brocarder la « marée bleue » qui aurait submergé le régime<sup>5</sup>, les officiers de marine furent au cœur des combats politiques.

Fragmentée et politisée, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est, en France, particulièrement polémique, des groupes concurrents aspirant à la figer en fonction de leurs intérêts contemporains<sup>6</sup>. Les affrontements, à l'instar des tentatives gaullistes ou communistes de captation<sup>7</sup>, ont donné naissance à de véritables mythes politiques, comme celui du « parti des 75 000 fusillés » ou du « résistancialisme »<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette expression, en vogue après l'armistice de juin 1940, est devenue par la suite un véritable leitmotiv pour les officiers de marine demeurés fidèles au gouvernement de Vichy, à commencer par l'amiral de la flotte François Darlan. Cette assertion exonère la Marine nationale de toute responsabilité dans la débâcle, comme si elle était un isolat au sein de la communauté nationale. L'argument sera ensuite utilisé pour justifier l'accession de marins à des postes politiques ou administratifs à responsabilité.

<sup>2</sup> Il s'agit du surnom donné aux marins des Forces Maritimes d'Afrique.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste BRUNEAU, « "Gloria victis". L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », *Revue d'histoire maritime*, n°10/11, 2010, p. 357-366.

<sup>4</sup> Cette thèse a été développée dans Robert ARON et Georgette ELGEY, *Histoire de Vichy 1940-1944*, Paris, Fayard, coll. « Les grandes études contemporaines », 1954, 766 p. Sur l'historiographie de Vichy, en plus des ouvrages d'Henry Rousso cités dans cette contribution, voir Jean-Pierre AZÉMA, « Vichy et la mémoire savante : quarante-cinq ans d'historiographie », *Vichy et les Français*, sous la direction de Jean-Pierre AZÉMA et de François BÉDARIDA, Paris, Fayard, 1992, p. 23-44.

<sup>5</sup> Claude d'ABZAC-ÉPEZY, « Les militaires en politique, l'exemple de la France de Vichy », *Cahiers du CEHD. Armée et pouvoir en Allemagne et en France au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, n°26, 2006, p. 79-94.

<sup>6</sup> Olivier WIEVIORKA, *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2010, p. 21-22.

<sup>7</sup> Pierre NORA, « Gaullistes et communistes », *Les lieux de mémoires, Les France*, Paris, Gallimard, coll. « Quatro », 1997, p. 2489-2532.

<sup>8</sup> Henry ROUSSO, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1990, p. 19.

Pour la Marine nationale, empoisonnée par les séquelles des dissensions internes engendrées par la guerre, Vichy constitue bien « un passé qui ne passe pas<sup>9</sup> ». Si les approches historiographiques sont désormais bien balisées<sup>10</sup>, les représentations muséales demeurent méconnues, notamment celles offertes par le Musée national de la Marine, devenu après guerre le « vaisseau amiral » du réseau des musées navals français. L'objet de cette contribution est d'en proposer une première lecture au prisme d'une double limite. Celle liée à la faculté, pour un musée institutionnel, à représenter l'impuissance navale française, alors que la déliquescence de 1942 succède à l'acmé de 1939. Et surtout l'incapacité à représenter de manière intelligible cette histoire troublée, politisée et aux résonances mémorielles problématiques.

L'écueil qui aurait consisté à considérer la scénographie actuelle du Palais de Chaillot comme source unique a pu être évité. En effet, les dossiers d'œuvre ont été mis à notre disposition par le service de la conservation du site parisien. En dépit de lacunes, les évolutions connues par la muséographie ont pu être saisies par l'intermédiaire des différents catalogues de l'exposition permanente<sup>11</sup>, ainsi que par les procès-verbaux du comité de direction et certains documents de travail, récemment entrés dans les fonds du Service historique de la Défense<sup>12</sup>. En revanche, nous avons été contraints de composer avec une bibliographie datée et l'absence de travaux de fond relatifs à l'histoire du Musée national de la Marine, ce qui nous a empêchés de confirmer certaines hypothèses<sup>13</sup>.

## Un musée en guerre

Au musée national de la Marine, les pièces relatives à la Seconde Guerre mondiale ne sont pas exposées dans un écrin bâti *ex nihilo* pour l'occasion. Au contraire, elles ont dû s'intégrer dans la logique scientifique et patrimoniale d'une collection ancienne et prestigieuse, ainsi que dans une institution elle-même marquée par le conflit.

### Du Musée naval du Louvre au Musée de la Marine du Palais de Chaillot

En dépit d'une instruction de Colbert de 1678, prescrivant la réalisation de modèles destinés à servir « perpétuellement pour les mesures et proportions à tous les vaisseaux qui seront construits dans l'avenir<sup>14</sup> », le Musée de la Marine est véritablement créé le 27 décembre 1827 par Charles X<sup>15</sup>. Établi au Louvre, ce Musée naval dépend de la Direction des Musées Nationaux et non de la rue Royale. Ce n'est qu'au lendemain de la Grande Guerre qu'il lui est rattaché par l'intermédiaire du Service historique de la Marine (SHM). À la différence des « musées frères » des deux autres armées, il ne possède ni personnalité administrative, ni autonomie financière, alors même que celui de l'Air l'acquiert en 1943<sup>16</sup>. La

---

<sup>9</sup> Éric CONAN et Henry ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1996, 513 p.

<sup>10</sup> En plus de l'article fondamental de Jean-Baptiste Bruneau déjà cité, voir Martin MOTTE et Jean de PRÉNEUF, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *Revue historique des armées*, n°257, 2009/4, p. 27-43.

<sup>11</sup> Ceux-ci sont présentés dans *Neptunia*, n°238, juin 2005, p. 43.

<sup>12</sup> Le fonds ne possède pour le moment qu'un bordereau de versement : 2011 ZF 12.

<sup>13</sup> L'auteur tient à exprimer sa gratitude à l'ensemble du personnel du Musée national de la Marine, en particulier aux services de la conservation et de la bibliothèque. Il remercie également Charlotte Leblanc d'avoir sensibilisé son regard d'historien aux problématiques spécifiques de la conservation du patrimoine, ainsi que Patrick Boureille, Jean de Préneuf et Philippe Vial pour avoir relu ce texte. Enfin, il est reconnaissant au vice-amiral Jean-Louis Vichot d'avoir accepté d'évoquer avec lui la figure de son oncle, Jacques Vichot.

<sup>14</sup> Cité par Jacques VICHOT (capitaine de corvette), « Le Musée de la Marine », *Revue maritime*, décembre 1947, p. 747-753.

<sup>15</sup> Albert CHATELLE, *Le Musée de la Marine. Essai historique*, Paris, Éditions de l'Institut Maritime et Colonial, Paris, 1943, p. 15.

<sup>16</sup> Service historique de la Défense, archives de la Marine conservées à Vincennes (désormais SHD-MV), 3BB<sup>2/3</sup> 220, note n°450 M/SA/Bu du contrôleur général de la Marine Lenoir, 2 février 1948.

tutelle exercée par le SHM cesse avec le décret du 2 août 1947, quand le ministre place le musée sous son autorité directe<sup>17</sup>. Ce texte consacre la séparation administrative entre Mnemosyne et Clio, d'autant que la requête du chef du SHM d'être admis à son Comité directeur n'est pas acceptée, sans que l'on sache pourquoi<sup>18</sup>. Dans les faits, le musée va bénéficier d'une très grande autonomie, puisque la Marine perd définitivement sa personnalité ministérielle au profit d'un ministère unifié entre 1958 et 1961. La structure administrative du musée évolue à nouveau en 1971, quand il devient un « établissement public national à caractère administratif »<sup>19</sup>.

Dès son origine, l'emplacement du musée a été l'objet de nombreux débats. À l'étroit au Louvre, où les collections relatives au premier conflit mondial ne peuvent même pas être exposées, son déménagement est étudié pendant tout l'Entre-deux-guerres<sup>20</sup>. En 1935, son transfert pour l'aile Passy du nouveau Palais de Chaillot est décidé. Mais, déjà retardé par diverses lenteurs administratives, l'emménagement n'a pas encore commencé à la déclaration de guerre. Les collections sont temporairement repliées à Chambord, jusqu'à leur retour dans la capitale en août 1943<sup>21</sup>. Péchés originels de cette implantation, l'inauguration se déroule dans un Paris « à l'heure allemande<sup>22</sup> », alors que la *Kriegsmarine* occupe l'Hôtel de la Marine, le siège historique du ministère rue Royale<sup>23</sup>, et que l'état-major est replié dans l'hôtel du Helder à Vichy. La pérennité de cette installation sera un temps remise en cause au début du premier mandat de Jacques Chirac avec le projet de création d'un musée des Arts Premiers, avant que le Quai Branly ne soit finalement retenu pour ce dernier.

### **L'insubmersible « commandant Vichot »**

Le nom du commandant Jacques Vichot (1906-1990) est consubstantiel à l'histoire du musée, dans la mesure où il a été son inamovible conservateur de 1943 à 1971. Son action demeure mal connue, car il n'a laissé ni « testament politique », ni mémoires programmatiques. Sa carrière n'a pas davantage fait l'objet d'une étude, ce qui nous empêchera de nuancer le propos et d'approcher la vérité de l'homme. Il nous faut cependant nous y attaquer car, officier d'active pendant la guerre, il préside à l'entrée du conflit dans les collections et joue ensuite un rôle central dans leur mise en valeur, leur gestion quotidienne et leur évolution<sup>24</sup>.

Né en 1906, ses compétences artistiques sont remarquées dès l'École navale<sup>25</sup>. Pour autant, il poursuit une carrière classique d'officier de marine, même s'il choisit l'arme sous-marine, une spécialité encore un peu à part à l'époque. En juin 1940, face à l'invasion allemande, il gagne l'Angleterre à bord de l'*Orion*, le sous-marin qu'il commande. Comme la plupart des marins français présents en Grande-Bretagne, il est interné après l'opération *Catapult* du 3 juillet 1940. Dans les camps de prisonniers, sa profonde hostilité au mouvement

---

<sup>17</sup> Décret n°47-1527, 2 août 1947, *Journal officiel de la République française* (désormais *JORF*) des 18 et 19 août 1947, p. 8161.

<sup>18</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> SHM 242, note n°6 EMG/Hi, du CV Hamel au CF Begouen-Demeaux, 4 janvier 1947.

<sup>19</sup> Décret n°71-963 du 3 décembre 1971, *JORF* du 8 décembre 1971, p. 11956.

<sup>20</sup> Les collections sont hébergées dans la salle « Amiral Sénés » du Musée de l'Armée aux Invalides.

<sup>21</sup> *Trésors du Musée national de la Marine*, Paris, Editions de la Réunion des musées nationaux, 2006, p. 11-15.

<sup>22</sup> Pour reprendre le titre du livre de Philippe BURRIN, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1995, 559 p.

<sup>23</sup> Emmanuel PÉNICAUT, « L'hôtel de la Marine : deux siècles d'histoire d'un port d'attache parisien », *Revue historique des armées*, n°266, 2012/1, p. 115-118.

<sup>24</sup> SHD-MV, bordereau de versement 2011 ZF 12, rapport sur les musées de la marine, signé du contrôleur de 1<sup>ère</sup> classe Picquet, 18 avril 1952.

<sup>25</sup> SHD-MV, CC<sup>7</sup> 4<sup>e</sup> moderne, 1867/6, bulletin individuel de notes de l'École navale pour l'année 1926, signé du CV O'Neill, 30 juillet 1926.

gaulliste naissant l'aurait violemment mis en porte-à-faux avec une partie de son état-major<sup>26</sup>. Revenu en France, le capitaine de corvette Vichot est affecté à la direction de la Marine marchande, avant d'être nommé au cabinet du contre-amiral Auphan en avril 1942. Ce dernier, alors secrétaire d'État à la Marine et chantre de la Révolution nationale, lui confie des postes de confiance. Successivement chef de son secrétariat particulier puis officier d'ordonnance, Vichot est alors jugé par Auphan « d'un dévouement total au service du Pays<sup>27</sup> ». Le 1<sup>er</sup> février 1943, Jacques Vichot est désigné comme conservateur du musée de la Marine<sup>28</sup>.

À ce poste, il ambitionne de démontrer « la grandeur de cette Marine qui a tout sacrifié fors l'honneur, de cette Marine sans laquelle la France ne peut espérer se relever, rebâtir son Empire colonial et retrouver sa place dans le monde<sup>29</sup> ». Pour intégrer cette Marine à l'idéologie terrienne alors au cœur du projet culturel de Vichy<sup>30</sup>, il élabore une « centrale documentaire d'iconographie maritime » qui marquera durablement la politique scientifique du Musée<sup>31</sup>. Sa revendication d'en faire le musée de « toutes les marines » constitue la déclinaison vichyste du fantasme de « l'État Marine »<sup>32</sup>, ultime résurgence d'un « paradigme colbertien » qui jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle associe indissociablement monde naval et maritime, plaçant ce dernier sous la tutelle de la marine de guerre<sup>33</sup>.

Après la guerre, comme tous les officiers demeurés en poste en métropole, il est convoqué par la Commission d'épuration de la Marine que préside le vice-amiral Sablé<sup>34</sup>. Son comportement lors de la libération de Paris est au cœur de l'instruction. Par son intermédiaire, le musée a pris le contrôle du dépôt de matériel automobile allemand situé face au pont d'Iéna, un officier-marinier a hissé le drapeau français au sommet de la Tour Eiffel et ses hommes ont défendu le secteur du Trocadéro. Cependant, affirmer comme il le fait que l'équipe du musée « à elle seule, pouvait assurer la libération de Paris au moindre prix et avec quel prestige » ou prétendre « avoir été l'un des premiers et non moins actifs “résistants” de la marine française<sup>35</sup> », relève de la réécriture de l'histoire. Ainsi, plusieurs témoignages indiquent que

---

<sup>26</sup> Voir à cet égard le témoignage à charge du commandant Schlumberger, membre des FNFL dès les premières heures (Étienne SCHLUMBERGER, *Les combats et l'honneur des Forces navales françaises libres*, Paris, Le Cherche Midi, 2007, p. 37-38).

<sup>27</sup> SHD-MV, CC<sup>7</sup> 4<sup>e</sup> moderne, 1867/6, contre-seing du CA Auphan au bulletin individuel de notes pour l'année 1942, 11 septembre 1942.

<sup>28</sup> Alain NIDERLINDER, « Le Musée de la Marine et ses collections. Éléments chronologiques », *Neptunia*, n°197, 1<sup>er</sup> trimestre 1995, p. 33-40.

<sup>29</sup> Jacques VICHOT, « Le Musée de la Marine », *Catalogue du Musée de la Marine, 1943*, 15 octobre 1943.

<sup>30</sup> Christian FAURE, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon-Paris, Presses universitaires de Lyon – Editions du CNRS, 1989, 335 pages.

<sup>31</sup> Virginie SERNA, « L'élaboration des collections documentaires au musée national de la Marine », *Neptunia*, n°220, 4<sup>e</sup> trimestre 2000, p. 33-42.

<sup>32</sup> La volonté de faire du Musée de la Marine le musée de toutes les marines est notamment exprimée par le vice-amiral Lacaze dans son éditorial au premier numéro de *Neptunia*, 1<sup>er</sup> trimestre 1946, p. 1. Pour la question du « fantasme obstiné de l'Etat marine » (expression d'Étienne Schlumberger), voir Jean de PRÉNEUF, *Mentalités et comportements religieux des officiers de marine sous la Troisième République*, thèse de doctorat d'histoire de l'Université de Paris X-Nanterre, sous la direction de Philippe LEVILLAIN, 2007, p. 239-259.

<sup>33</sup> La notion a été développée par Philippe Vial lors du séminaire « Marine & politique à l'époque contemporaine » organisé par l'Université de Paris-Sorbonne, le Service historique de la Défense et le Centre d'études supérieures de la Marine, à l'occasion d'une séance intitulée « Mourir à soi-même ? La Marine et la politique d'interarmistation au XX<sup>e</sup> siècle » (séance du 22 mars 2011).

<sup>34</sup> Sur la question de l'épuration, consulter Jean-Baptiste BRUNEAU, « L'assainissement du “Grand Corps” : les ambiguïtés de l'épuration des officiers de marine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », *Chronique d'histoire maritime*, n°61, décembre 2006, p. 123-139, qui complète et précise l'article de Claude d'ABZAC-ÉPEZY, « Épuration et rénovation de l'armée », dans Marc-Olivier Baruch (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003, p. 433-464.

<sup>35</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> CE 27, lettre du CC Vichot au VA Sablé, 16 janvier 1945.

Vichot se livre encore à un panégyrique du Maréchal le 26 août<sup>36</sup>. De même, s'il est exact que le Musée possédait bien un émetteur clandestin, le contre-amiral Auphan, qui a tenté d'assurer la dévolution des pouvoirs du maréchal Pétain au général de Gaulle, affirme qu'il servait en fait à correspondre avec Vichy<sup>37</sup>. Pour ajouter à la confusion, le futur amiral Barjot, issu de la France combattante et membre de la commission d'épuration, affirme que Vichot a été décoré de la francisque, allégation qu'aucune source n'a cependant confirmée<sup>38</sup>. La commission d'épuration, ne relevant aucun fait de résistance à son profit et soulignant au contraire son attitude hostile aux FFI lors de libération de la capitale, propose de le maintenir au musée, uniquement à titre transitoire, le temps de lui trouver un remplaçant<sup>39</sup>.

Les interventions en sa faveur, en particulier celle du très influent vice-amiral Lacaze, président de l'Association des Amis du Musée de la Marine (AAMM) et l'un des trois officiers généraux à avoir occupé le fauteuil de Colbert au XX<sup>e</sup> siècle, vont néanmoins le sauver<sup>40</sup>. En 1947, après seulement une année d'éloignement<sup>41</sup>, Jacques Vichot est nommé directeur du musée<sup>42</sup>. Cette décision ne fait pourtant pas l'unanimité dans l'institution. Dès 1949, le directeur du personnel militaire souhaite le voir quitter la Marine<sup>43</sup>. Dans les années 1960, les chefs d'état-major de la Marine successifs, les amiraux Cabanier et Patou, tous deux anciens Français libres, tentent à leur tour d'obtenir son départ<sup>44</sup>. En 1969, le vice-amiral d'escadre (2<sup>e</sup> section) de Bazelaire, ancien major général de la Marine, est même officiellement désigné pour lui succéder mais, pour des motifs inconnus, le ministre de la Défense nationale, Michel Debré, maintient pourtant Vichot son poste<sup>45</sup>. Il y restera jusqu'à sa retraite et la transformation du musée en établissement public national à caractère administratif en 1971.

Paradoxalement, la Seconde Guerre mondiale a donc constitué pour le Musée national de la Marine une véritable résurrection. Si l'institution en sort exsangue, tant matériellement que moralement, le musée bénéficie quant à lui d'un nouvel écrin, le Palais de Chaillot. De même, la Quatrième République naissante a placé à sa tête un officier qui fut au cœur de l'État français et lui offre une grande autonomie administrative pour présenter les événements qui s'achèvent à peine. Pour autant, la première décennie du règne de Jacques Vichot voit deux orientations muséographiques radicalement opposées se succéder, symptôme des séquelles des dissensions internes à la Marine nationale engendrées par le conflit.

---

<sup>36</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> CE 27, Rapport concernant les incidents survenus au Musée de la Marine pendant la Libération, 26 octobre 1944, document établi par les gardes-consignes du Musée de la Marine.

<sup>37</sup> Paul AUPHAN (contre-amiral), *L'honneur de servir. Mémoires*, Paris, France-Empire, 1978, p. 475.

<sup>38</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> CE 27, lettre n°134 EMG/DN-Adj, du CV Barjot au ministre de la Marine, 29 novembre 1944. À la différence de nombreux officiers de marine, Jacques Vichot n'est pas mentionné dans la liste établie par l'archiviste Jérôme (pseudonyme du journaliste d'extrême droite Henry Coston) dans *L'Ordre de la Francisque, Revue de la Politique française*, mai 1974, 63 p. De même, ni son dossier individuel, ni les archives de la Commission d'épuration de la Marine ne confirment cette décoration.

<sup>39</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> CE 27, note n°CD 888, du VA Sablé à la Direction du personnel militaire, 24 novembre 1945.

<sup>40</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> CE 27, lettre du vice-amiral Lacaze au ministre de la Marine, 5 février 1945. Alors contre-amiral, Lacaze a été ministre de la Marine du 29 octobre 1915 au 10 août 1917. Les deux autres « amiraux-ministres » du siècle, État français exclu, sont le vice-amiral Augustin Boué de Lapeyrière, du 24 juillet 1910 au 2 mars 1911 et l'amiral de la Flotte François Darlan dans le dernier gouvernement de la Troisième République présidé par le maréchal Pétain.

<sup>41</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> SHM 242, note n°6 EMG/Hi, du CV Hamel au CF Begouen-Demeaux, 4 janvier 1947.

<sup>42</sup> SHD-MV, CC<sup>7</sup> 4<sup>e</sup> moderne, 1867/6, décision n°919 PMI signée du ministre de la Marine Louis Jacquinot, 28 août 1947.

<sup>43</sup> SHD-MV, CC<sup>7</sup> 4<sup>e</sup> moderne, 1867/6, contre-seing du CA Pothuau au bulletin individuel de notes pour l'année 1949, 17 août 1949.

<sup>44</sup> SHD-MV, 3BB<sup>8</sup> SA 628, fiche n°509 M/SA/ET du 10 novembre 1970.

<sup>45</sup> *Ibid.*

## FNFL ou Vichy : quelle marine muséifier ?

### Le bref triomphe des FNFL à la Libération

La Seconde Guerre mondiale n'attend pas la capitulation allemande pour entrer au musée. Dès décembre 1943, l'état-major général de la Marine du CLFN réalise une exposition à Alger afin de médiatiser son action aux yeux du grand public. Les sources à notre disposition ne permettent pas d'en préciser le contenu. Cependant, en privilégiant les maquettes de bâtiments de guerre à l'échelle de référence du Musée, ses organisateurs reproduisent spontanément les canons parisiens<sup>46</sup>. À la Libération, le Musée du Palais de Chaillot participe à la stratégie de communication engagée par le ministre de la Marine, Louis Jacquinot qui, malgré son intransigeance à l'égard des anciens de Vichy, n'est pas pour autant un homme de la France Libre<sup>47</sup>. Après les années tragiques qui, exception faite de la minorité FNFL, ont vu la Marine cesser le combat contre les forces de l'Axe pour affronter régulièrement les Anglo-gaullistes, puis les Américains, après les années de « marée bleue », qui ont laissé penser que la Marine se complaisait davantage dans les jeux de politique intérieure que dans la lutte, Jacquinot veut tourner la page et affirmer au pays que la Marine est de retour au combat.

En septembre 1944, de manière symbolique, il organise solennellement le retour de l'escadre à Toulon<sup>48</sup>. Afin d'exorciser le sabordage, tous les bâtiments disponibles sont mobilisés. Ils arborent au sommet de leur mât la traditionnelle flamme de guerre, longue d'un mètre supplémentaire pour chaque mois passé en campagne. Ainsi, le croiseur *Georges Leygues*, parti de Toulon le 9 septembre 1940, arbore une flamme de près de 50 mètres de long... Spectaculièrement mise en scène, la fiction d'un engagement au combat continu est ainsi officiellement avalisée. Pour exalter l'événement, un peintre officiel, Roger Chapelet, a été embarqué. Il réalise une gouache monumentale, aujourd'hui exposée au Musée de la Marine de Toulon à côté des pièces évoquant le sabordage<sup>49</sup>.

À Paris, en janvier 1945, Louis Jacquinot impose l'organisation d'une exposition célébrant la marine au combat<sup>50</sup>. Dès l'entrée du Palais de Chaillot, une citation du ministre placée en exergue sur le premier panneau témoigne de son intention : « La Marine se bat et elle se bat bien<sup>51</sup> ». L'examen de l'ensemble du parcours révèle que cette marine qui combat, après l'expédition de Norvège et l'évacuation de Dunkerque jusqu'à la fusion de 1943, est exclusivement celle des FNFL. Tous les *topoi* de leur mémoire sont déjà en place à l'instar, par exemple, du rappel de leurs campagnes ultra-marines. Cette cartographie alimente ainsi, en creux, le réquisitoire à l'encontre de l'inactivité de la marine de Vichy. Soixante-cinq ans plus tard, le parallèle avec la nouvelle scénographie du musée de l'Ordre de la Libération est, à cet égard, saisissant. L'unique réaménagement de la salle consacrée aux FNFL, réalisé en 2010, a permis d'alléger certaines vitrines, mais surtout d'intégrer une carte destinée justement à manifester leur présence sur l'ensemble des théâtres de la guerre navale<sup>52</sup>. À Chaillot, en 1945, l'omniprésence des Français libres est encore accentuée par la brochure faisant office de catalogue. Sur sa quatrième de couverture, pas de texte, seul figure l'insigne réglementaire des FNFL<sup>53</sup>. En revanche, les événements dont la mémoire est ambiguë, comme Mers el-Kébir et

<sup>46</sup> SHD-MV, TTA 199, circulaire n°194/EMG.Cab du CA Reboul Hector Berlioz, 24 novembre 1943.

<sup>47</sup> Sur l'homme et son action à la tête de la Marine nationale, voir Thomas VAISSET et Philippe VIAL, « Louis Jacquinot ministre de la Marine, le “Colbert de la Libération” ? », communication au colloque *Louis Jacquinot, 40 ans de vie politique*, actes à paraître en 2012 aux PUPS.

<sup>48</sup> Maurice AMMAN (amiral), *Mémoires*, exemplaire dactylographié, conservé par la bibliothèque du SHD (LG 343).

<sup>49</sup> Musée national de la Marine (désormais MnM), 11 OA 182.

<sup>50</sup> SHD-MV, TTA 187, circulaire n°A 25 CAB/SE du ministre de la Marine, 3 novembre 1944.

<sup>51</sup> MnM, bibliothèque, R.1372, album photographique de l'exposition « La Marine au combat, 1945 ».

<sup>52</sup> « Aménagement de la vitrine “Rubis”, *Association des Amis du Musée de l'Ordre de la Libération*, n°2, mars 2010, p. 8 et visite de l'auteur au Musée de l'Ordre de la Libération en juillet 2011.

<sup>53</sup> *La Marine au combat*, Paris, Marine nationale, 1945, document non paginé.

Dakar, ou bien l'existence d'une marine à Vichy, sont soigneusement écartés. Quant à la fusion, elle est présentée comme la restauration de l'unité de l'institution, ce dont témoignent les panneaux consacrés aux combats postérieurs à 1943.

L'omission des querelles intestines est un autre trait saillant de la construction de la geste mémorielle française libre. Vainqueurs et légitimés *a posteriori* dans leurs actes, ces « hommes partis de rien<sup>54</sup> » ont eu tendance par la suite à taire les dissensions internes rencontrées, favorisant de cette manière la création d'une mémoire présentant la France Libre, à l'instar de la Révolution française, comme « un bloc ». Les « gaullistes de la Résistance<sup>55</sup> » s'affranchissent très rarement de cette vision monolithique. Le colonel Passy, par exemple, au moment d'aborder ces tensions, s'est interrogé sur l'opportunité de les rappeler ou si, au contraire, il ne « valait pas mieux [les] laisser recouvrir du voile de l'oubli<sup>56</sup> ». Ainsi, dans l'exposition « La Marine au combat », le créateur et le premier commandant en chef des FNFL, le vice-amiral Muselier est présenté bien discrètement, comme pour dissimuler sa tentative de prise du pouvoir du printemps 1942. La nomination du contre-amiral Auboyneau, que le catalogue mentionne sans expliquer les raisons du départ de son prédécesseur, devient alors parfaitement inintelligible. Enfin, l'édification de cette image d'une marine combattante accorde une place non négligeable aux marins dans la Résistance intérieure. Un panneau leur est réservé et la photographie du lieutenant de vaisseau d'Estienne d'Orves est déjà mise en valeur<sup>57</sup>. Officier du 2<sup>e</sup> bureau des FNFL, ce dernier offre l'avantage, à la différence de figures exclusivement résistantes, comme celle du contre-amiral Trolley de Prévaux<sup>58</sup>, membre du réseau franco-polonais F2 et décoré du *Distinguished Service Order*, de ne pas engager le musée dans une concurrence mémorielle entre Résistance intérieure et extérieure.

## Une muséographie résolument néo-vichyste à partir des années 1950

Dès 1948, la fermeture temporaire du Palais de Chaillot imposée par l'accueil de l'Assemblée générale de l'ONU, clôt ce « moment FNFL ». La réouverture du musée, l'année suivante, coïncide avec les prémices de l'ère Vichot, dans une institution affranchie de son lien avec le SHM et dorénavant sous la tutelle directe, mais lointaine, du ministre. Le pays, quant à lui, partagé entre les appels à l'oubli ou à l'amnésie des « années noires » et leurs résurgences à répétition, se trouve au cœur de la période du « deuil inachevé » du « syndrome de Vichy<sup>59</sup> ». Le catalogue 1950, qui présente l'ensemble des pièces de l'exposition permanente, révèle d'importantes inflexions muséographiques<sup>60</sup>. Désormais, la Marine de Vichy domine dans les collections. Les affrontements franco-britanniques et les combats franco-français s'affichent sans détour. Quatre aquarelles du peintre officiel Marin-Marie illustrant les épisodes de Mers el-Kébir<sup>61</sup> et de Dakar<sup>62</sup>, ainsi qu'une série de tableaux de Brenet consacrée à l'école des

---

<sup>54</sup> Du titre des mémoires de René CASSIN, *Les hommes partis de rien. Le réveil de la France abattue (1940-41)*, Paris, Plon, 1974, 490 p.

<sup>55</sup> Serge BERSTEIN, « De la démocratie plébiscitaire au gaullisme : naissance d'une nouvelle culture politique républicaine ? », *Les cultures politiques en France* sous la direction de Serge BERSTEIN, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003, p. 153-187.

<sup>56</sup> Colonel PASSY (André DEWAVRIN), *Mémoires du chef des services secrets de la France libre*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 106.

<sup>57</sup> Étienne de MONTETY, *Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français*, Paris, Perrin, 2001, 337 p.

<sup>58</sup> Aude YUNG-DE PRÉVAUX, *Un amour dans la tempête de l'histoire. Jacques et Lotka de Prévaux*, Paris, Éditions du Félin, 1999, 222 p.

<sup>59</sup> Henry ROUSSO, *op. cit.*, p. 29-76.

<sup>60</sup> *Catalogue du Musée de la Marine*, 4<sup>e</sup> édition, 1950, 95 p.

<sup>61</sup> *Mers el-Kébir* (MnM, 23 OA 92) et *Le Strasbourg sortant de Mers el-Kébir* (MnM, 23 OA 90).

<sup>62</sup> *Combat de Dakar* (MnM, 23 OA 89) et *Attaque du port de Dakar* (MnM, 23 OA 91).

pupilles de la Marine repliée pendant l'occupation à Cahors<sup>63</sup>, sont exposées. Au contraire, le souvenir des FNFL a disparu. Ce renversement des thèmes rejoint l'évolution connue par l'historiographie. C'est en effet au début des années 1950 que, sous l'impulsion de Jacques Mordal, pseudonyme du médecin de marine Hervé Cras, le primat de l'histoire-bataille s'impose aux dépens de toutes les autres problématiques<sup>64</sup>. Officier-archiviste, chef de la section des travaux historiques du SHM, puis chef du service des études du Musée de la Marine après avoir quitté le service actif, ce dernier n'est autre que le cousin du contre-amiral Auphan et a été membre de son cabinet en même temps que Jacques Vichot.

Cette nouvelle orientation muséographique suscite la stupéfaction et la colère des Français libres, en particulier du président de leur association, le général de corps d'armée de Larminat, qui y voit « un manquement [...] fâcheux aux règles de neutralité indispensables au rétablissement de l'union entre soldats français de bonne foi et de bonne volonté<sup>65</sup> ». Si André Monteil, secrétaire d'État à la Marine, admet la pauvreté des collections en œuvres retraçant l'épopée des FNFL, il juge en revanche la scénographie anodine<sup>66</sup>. Ce n'est pas le sentiment de Jules Moch, le ministre de la Défense nationale. L'ancien ingénieur de l'artillerie navale, engagé volontaire dans la Marine en 1939, regrette « que puissent être évoquées dans les locaux militaires les périodes tragiques où des Français ont combattu d'autres Français, ou contre leurs alliés. Toute présentation de ce genre, présente en outre le grave inconvénient de risquer de ressusciter des divisions internes, qui doivent rester du domaine du passé<sup>67</sup> ». Par conséquent, il impose le retrait de tout tableau ou objet évoquant ces questions<sup>68</sup>. Pourtant, sans que l'on sache aujourd'hui pourquoi, cette décision ministérielle reste inappliquée au Palais de Chaillot.

Il est probable que la sensibilité politique des amiraux qui se succèdent à la tête de la Marine a implicitement favorisé cette résistance passive du musée. En effet, après le départ de l'ultra-gaulliste Thierry d'Argenlieu du poste stratégique de vice-président du Conseil supérieur de la Marine en 1947<sup>69</sup>, et jusqu'à la nomination du vice-amiral d'escadre Nomy à la tête de l'état-major général en octobre 1951, les anciens de la marine de Vichy accaparent les plus hautes responsabilités. Deux des trois premiers chefs d'états-majors généraux de la Libération et de la Quatrième République sont des « ADD » notoires<sup>70</sup> : le vice-amiral d'escadre Lemonnier, jusqu'en mai 1950, ancien sous-chef d'état-major « mer » de Darlan et le vice-amiral Battet, de juin à août 1950, directeur du cabinet de l'amiral de la Flotte en 1942, quand ce dernier était commandant en chef de l'ensemble des forces militaires<sup>71</sup>. Quant au vice-amiral d'escadre Lambert, chef d'état-major général d'août 1950 à juin 1951, son parcours pendant la guerre n'est pas celui d'un officier FNFL, bien au contraire. Adjoint au commandant du front de mer de Dakar entre août 1941 et avril 1943, il prend ensuite le commandement du cuirassé *Richelieu* lors de sa refonte à New York, marquée par les désertions de marins au profit des FNFL<sup>72</sup>.

---

<sup>63</sup> Par exemple : *Musique des pupilles de la Marine à Cahors en 1941* (11 OA 31) ou *Tambour et clairon des pupilles de la Marine* (MnM, 11 OA 61).

<sup>64</sup> Jean-Baptiste BRUNEAU, art.cit., p. 360.

<sup>65</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, lettre du général de corps d'armée de Larminat au secrétaire d'État à la Marine, 9 juin 1951.

<sup>66</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, lettre n°597 M/CM, du Secrétaire d'Etat à la Marine au général de Larminat, 21 juin 1951.

<sup>67</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, décision n°4831 DN/EMP signée Jules Moch, 13 juillet 1951.

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> Thomas VAISSET, « La cité idéale de l'amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle », *Revue d'histoire maritime*, n°14, 2011, p. 165-181.

<sup>70</sup> ADD : littéralement « Ami de Darlan ». Il s'agit du surnom donné aux officiers proches de l'amiral de la Flotte et qui lui doivent une partie de leur carrière.

<sup>71</sup> Hervé COUTAU-BÉGARIE et Claude HUAN, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, p. 547.

<sup>72</sup> André BÉZIAT, *Franklin Roosevelt et la France (1939-1945) : la diplomatie de l'entêtement*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 323-324.

En novembre 1952, la presse critique à son tour l'inclination du musée. Dans deux articles intitulés « Les oubliés », *Le Figaro* dénonce l'exposition de pièces exaltant Mers el-Kébir et Dakar. Leur auteur, Rémy Roure, emprisonné avec le général de Gaulle au fort d'Ingolstadt au cours de la Première Guerre mondiale, résistant, compagnon de la Libération, s'émue de voir les combats livrés par les FNFL « rayés de l'histoire officielle<sup>73</sup> ». Quant à *Franc Tireur*, il ironise sur cette « France d'Outre-Mers... el Kébir !<sup>74</sup> ». Nommé ministre de la Défense nationale au printemps 1952, René Pleven, Français libre de la première heure considère en écho, « qu'il y a une faute caractérisée de la part du Conservateur du Musée d'avoir choisi (...) de faire figurer dans les musées des tableaux illustrant des événements qui sont trop récents pour ne pas raviver beaucoup de blessures<sup>75</sup> ». Face à ces critiques, le comité de direction du musée se réfugie dans une attitude équivoque. Alors que le débat porte sur la place des FNFL dans ses collections, il estime présenter largement la participation de la Marine à la libération du territoire, feignant de croire qu'il s'agit de la même chose. Pour lui, les œuvres incriminées ne sont pas répréhensibles, bien au contraire, car « le rappel d'héroïques faits de guerre mérite incontestablement d'être conservé<sup>76</sup> ». Toutefois, signe du malaise, le musée expose « en bonne place » un tableau de Sébille consacré au sous-marin *Surcouf* et un autre de Chapelet évoquant l'engagement du 1<sup>er</sup> régiment de fusiliers marins à Radicofani en 1944<sup>77</sup>. Cette volonté délibérée de mettre en parallèle les FNFL et la marine de Vichy, en minimisant l'action des uns et en survalorisant celle de l'autre, est comparable à la rhétorique développée après guerre par les thuriféraires du régime pour en défendre la mémoire. La convergence entre le Musée de la Marine du commandant Vichot et l'histoire qu'écrit son ancien supérieur, le contre-amiral Auphan est ici complète<sup>78</sup>.

Pourtant, à la veille de cette polémique, le secrétaire d'État à la Marine avait décidé de dédier une salle du musée à la Seconde Guerre mondiale et les peintres officiels du Département avaient été invités à contribuer au renouvellement des collections. Les sujets qui leur sont suggérés révèlent les épisodes que la rue Royale souhaite valoriser<sup>79</sup>. Sans surprise, l'unité de l'institution, en dépit de toutes les crises traversées, est privilégiée. Deux périodes sont donc surreprésentées : 1939-1940 et 1944-1945. Au contraire, les années 1941-1943 sont pratiquement ignorées. L'une des rares exceptions est constituée par la sortie du *Casabianca* le jour du sabotage et la libération de la Corse, au cours de laquelle ce même sous-marin s'est illustré, indices de la naissance du mythe entourant la figure du capitaine de vaisseau Jean L'Herminier et de son sous-marin<sup>80</sup>. La représentation du conflit n'enthousiasme guère les

---

<sup>73</sup> *Le Figaro*, 11 et 21 novembre 1952.

<sup>74</sup> *Franc-Tireur*, 3 octobre 1952.

<sup>75</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, lettre de René Pleven, ministre de la Défense nationale, à Jacques Gavini, secrétaire d'État à la Marine, 12 novembre 1952.

<sup>76</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, procès-verbal du comité de direction des musées de la marine du 17 novembre 1952.

<sup>77</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, procès-verbal du comité de direction des musées de la Marine du 15 décembre 1952. Le tableau d'Albert Sébille était inventorié sous le n°23 OA 97 (prêté à l'escorteur *Surcouf*, il a été détruit lors de l'abordage de ce bâtiment par le pétrolier soviétique *Général Boucharov*, le 6 juin 1971) et Roger Chapelet, *Le 1<sup>er</sup> RFM à Radicofani* (MnM, 11 OA 73).

<sup>78</sup> Prélude à la synthèse qu'il rédigera en 1958 avec Jacques Mordal, le contre-amiral Auphan publie *Histoire de mes « trahisons » ou la Marine au service des Français*, S.I., 1946 ; *La marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, Paris, Les îles d'or, Éditions SELF, 1947 ; *Essai sur la France : mensonges et vérité*, Paris, Éditions SELF, 1949. Au cours de ces années au cours desquelles il fuit la justice française, il contribue également au journal d'extrême-droite *Écrits de Paris*.

<sup>79</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, lettre n°62 M/INF, du secrétaire d'État à la Marine au directeur du musée de la marine, 26 septembre 1952.

<sup>80</sup> Jean de PRÉNEUF, « Un héros pour tous : Jean L'Herminier et le *Casabianca*, figures emblématiques du mythe résistancialiste de 1942 à nos jours », *Héros militaire, culture et société (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)*, sous la direction de Claude d'ABZAC-ÉPEZY et Jean MARTINANT DE PRÉNEUF, à paraître en 2012 dans la collection « Histoire et Littérature de l'Europe du Nord-Ouest ». En 1953, le Musée accepte le don du masque mortuaire en bronze du commandant L'Herminier, œuvre de Minzzaoli (SHD-MV, 2011 ZF 12, procès-verbal du comité de direction des

peintres de la Marine, puisque deux toiles seulement sont acquises lors du Salon de 1953. Une fois encore, les FNFL n'y apparaissent pas, dans la mesure où il s'agit d'un Chapelet représentant la destruction en 1940 du contre-torpilleur *Bison* en Norvège<sup>81</sup> et d'un Cochet évoquant l'évasion du *Casabianca* de Toulon le 27 novembre 1942<sup>82</sup>.

La crise des années 1952-1953, qui se déroule au moment des premières polémiques lancées par l'association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain, décédé en 1951, que l'amiral Auphan présidera entre 1968 et 1973, transforme le fonctionnement du musée. Peu réuni depuis sa création, en 1947, le comité de direction est reconstitué en janvier 1952 et affirme son intention d'exercer son pouvoir de décision<sup>83</sup>. Le catalogue 1954 permet de constater la disparition des tableaux de Marin-Marie consacrés à Mers el-Kébir ou Dakar<sup>84</sup>. Cependant, la muséographie de la Seconde Guerre mondiale n'est pas encore figée, car la place à accorder aux FNFL reste problématique.

## Vers une muséographie apaisée ?

### La marine de la guerre ou la « Belle Marine » de 1939 ?

En 1955, des travaux dans le Palais de Chaillot sont l'occasion de valoriser davantage les FNFL. Le drapeau du 1<sup>er</sup> régiment de fusiliers marins, la maquette du *Surcouf*, cinq tableaux et quelques affiches sont exposés<sup>85</sup>. Les fonds patrimoniaux s'enrichissent grâce aux dons des plaques du cargo *Félix Roussel* – évoquant le rôle méconnu de la marine marchande française libre – et des insignes du commando Kieffer<sup>86</sup>. L'absence de maquettes des unités FNFL est flagrante, d'autant que ce type de pièces représente pourtant le cœur des collections. Le Musée prétend rencontrer des difficultés à réunir la documentation nécessaire à leur réalisation<sup>87</sup>, alors que certains bâtiments, parmi les plus symboliques des FNFL, comme leurs corvettes qui se sont illustrées au cours de la Bataille de l'Atlantique, sont de conception britannique. Un autre élément semble fondamental : la réticence des Français libres eux-mêmes à confier leurs souvenirs, malgré les demandes répétées de la rue Royale<sup>88</sup>. C'est ainsi que la plaque de dunette de la corvette *Aconit*<sup>89</sup>, navire emblématique des FNFL qui a coulé deux sous-marins allemands le même jour, le 11 mars 1943, n'intègre les collections qu'en 1957, alors que le bâtiment a été rétrocédé à la *Royal Navy* dix ans plus tôt.

Les premières années de la République gaullienne correspondent à une période de stabilité pour la section marine de guerre contemporaine. Concomitante de la disparition définitive de la personnalité ministérielle de la Marine au profit d'un ministère unifié, le début des années 1960 correspond également à l'accession aux responsabilités des officiers issus des FNFL. Ces derniers sont alors surreprésentés au sommet de la hiérarchie, dans la mesure où, entre 1961 et 1966, ils rassemblent de la moitié à la totalité des amiraux et de 25 à 45% des vice-amiraux d'escadre et des vice-amiraux. En outre, ils occupent les principaux postes opérationnels, les grands commandements territoriaux et la quasi-totalité des sièges au Conseil

---

musées de la marine, 10 décembre 1953). Le catalogue 1962 permet de constater que cette pièce est toujours exposée (MnM, 9 SO 68).

<sup>81</sup> MnM, 11 OA 75.

<sup>82</sup> MnM, P2/20.

<sup>83</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, rapport au secrétaire d'État à la Marine du commissaire général de la Marine Letrosne, 11 juin 1953.

<sup>84</sup> *Catalogue du Musée de la Marine*, Paris, 1954 (5<sup>e</sup> édition), 96 p.

<sup>85</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, procès-verbal du comité de direction des musées de la marine, 29 juin 1955.

<sup>86</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, procès-verbal du comité de direction des musées de la marine, 26 octobre 1955.

<sup>87</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, lettre du CF Vichot, directeur du Musée de la Marine, à l'amiral Thierry d'Argenlieu chancelier de l'Ordre de la Libération, 16 juillet 1955.

<sup>88</sup> SHD-MV, 2011 ZF 12, communication n°536 M/CM du ministre de la Défense nationale et des Forces armées à tous les officiers ayant servi dans les FNFL, 1<sup>er</sup> juillet 1955.

<sup>89</sup> MnM, 9 SO 1125.

supérieur de la Marine<sup>90</sup>. Toutefois, aucun changement de cap n'est exigé de la direction du musée. Les anciens FNFL semblent se satisfaire de l'équilibre trouvé à Chaillot. Équilibre qui repose en fait sur un artifice, car l'étude du catalogue 1962 indique clairement que ce n'est pas la flotte de la Seconde Guerre mondiale qui y est exposée, mais celle de 1939<sup>91</sup>. À côté des incontournables tableaux de Brenet exaltant la marine de cette époque<sup>92</sup>, ou ceux de Paguenaud magnifiant l'escadre au large d'Alger<sup>93</sup>, tous les modèles réduits commémorent les réussites techniques des constructions navales françaises de l'époque. Les notices signalent, par exemple, que le *Surcouf*<sup>94</sup> a été le plus grand sous-marin du monde ou que le contre-torpilleur *Le Terrible* a battu le record du monde de vitesse lors de ses essais<sup>95</sup>, tout en omettant de préciser la carrière du premier au cours de la guerre ou, pour le second, les causes de la destruction de deux de ses *sisterships* pendant le conflit<sup>96</sup>. Ce parti pris est assumé par le commandant Vichot qui se plaît à souligner la modernité des unités de 1939. Pour lui, ces maquettes sont « les modèles des unités les plus représentatives de cette belle flotte<sup>97</sup> ». Dans la France technicienne des Trente Glorieuses, cette volonté de célébrer le génie national renvoie en fait à la formule traditionnelle, mais mythifiée de la « belle marine » de 1939<sup>98</sup>. Elle présente l'avantage de polariser la perception sur la flotte d'avant guerre, perçue *a posteriori* comme témoignant d'un nouvel âge d'or. L'amiral Darlan ne pouvant être ouvertement honoré comme son initiateur, c'est la figure tutélaire du « Colbert de la III<sup>e</sup> République », Georges Leygues, qui est commémorée, au travers de son buste en bronze, exposé à côté de celui d'un zéléateur de cette « belle marine », l'académicien et ancien officier de marine Claude Farrère<sup>99</sup>. Cette stratégie d'évitement est telle que l'on célèbre le porte-avions *Béarn*<sup>100</sup>, alors que le bâtiment n'avait aucune des qualités nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Cette tendance a perduré jusqu'à nos jours. Pour le visiteur utilisant l'audio-guide, le *Béarn* est la seule unité de sa vitrine à bénéficier d'un commentaire<sup>101</sup>. Commentaire d'ailleurs incomplet, puisque son passage aux Antilles pendant le conflit est pudiquement résumé, tout comme ses lacunes techniques<sup>102</sup>.

En passant sous silence les événements survenus après l'armistice de juin 1940, c'est bien la grandeur et non le déclin de la Marine que le musée expose. Cette insistance à magnifier la marine de la fin des années 1930 élude la question de l'attitude des marins pendant la guerre et permet donc, par le biais de ce choix œcuménique, d'en dépolitiser la représentation. Signe supplémentaire de l'indifférence pour le conflit, la revue *Neptunia*, réalisée certes par l'association des amis du Musées de la Marine mais véritable « porte-voix » du musée, ne

<sup>90</sup> Patrick BOUREILLE, « L'âge de l'amiral ou la difficile gestion des officiers généraux de la Marine au début de la Cinquième République (1960-1966) », *Revue d'histoire maritime*, n°12, 2/2010, p. 291-309.

<sup>91</sup> *Catalogue du Musée de la Marine*, Paris, 1962 (6<sup>e</sup> édition), 96 p.

<sup>92</sup> Albert Brenet, *La Marine en 1939* (MnM, 11 OA 27).

<sup>93</sup> Jean-Louis Paguenaud, *Escadre au large d'Alger* (MnM, 11 OA 36).

<sup>94</sup> MnM, 31 MG 16.

<sup>95</sup> MnM, 29 MG 39.

<sup>96</sup> Le sous-marin *Surcouf* sert au sein des FNFL, avant de disparaître dans la nuit du 18 au 19 février 1942 dans la mer des Antilles. Le contre-torpilleur *Le Terrible* appartient à la classe des *Fantasque*. Si *Le Triomphant* rejoint les FNFL, *L'Indomptable* est sabordé en rade de Toulon le 27 novembre 1942 et *L'Audacieux*, sérieusement avarié lors du raid anglo-gaulliste contre Dakar en septembre 1940, est détruit par les bombardements américains contre Bizerte en mai 1943.

<sup>97</sup> *Catalogue du Musée de la Marine*, *op.cit.*, p. 57.

<sup>98</sup> Du titre du chapitre que Philippe Masson lui consacre dans la grande synthèse de Guy PEDRONICINI, *Histoire militaire de la France*, tome 3 : *de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1992, p. 443-470.

<sup>99</sup> Respectivement buste en bronze de Georges Leygues, par Alexis Rudier, d'après Auguste Rodin (MnM, 43 OA 6) et buste en bronze de Claude Farrère par Geneviève Granger (MnM, 43 OA 15).

<sup>100</sup> MnM, 27 MG 1 et tableau d'Albert Brenet, *Pont d'envol du Béarn* (MnM, 11 OA 72).

<sup>101</sup> Visite du Musée de la Marine par l'auteur à l'été 2011.

<sup>102</sup> Le commentaire sur ces lacunes est le suivant : « *Trop lent pour servir en première ligne, le Béarn a donc été utilisé comme navire d'expérimentation et d'entraînement* ».

publie qu'un seul article à son propos entre 1960 et 1980<sup>103</sup>, alors qu'elle lui en avait consacré sept entre 1946 et 1960.

### **Le regard actuel**

Après le départ du commandant Vichot et la transformation du statut administratif du musée, les années 1980 marquent un double tournant. En plus d'un regain d'intérêt pour la question, dont témoignent les onze articles que *Neptunia* publie sur la Seconde Guerre mondiale entre 1980 et 2000, le traitement réservé aux FNFL évolue. En 1987, une année après que le porte-avions nucléaire *Richelieu*, alors à la veille de sa mise en chantier, ait été rebaptisé *Charles de Gaulle*, le Musée de la Marine de Toulon organise une exposition temporaire consacrée aux marins de la France Libre. Le discours à leur égard est nouveau, puisque l'on revendique un projet réalisé en leur honneur : « Consacrée à ces hommes et à ces femmes qui avaient tout sacrifié pour sauver l'honneur de la France et rendre la liberté à son peuple, elle leur [rend] implicitement hommage et [contribue] à assurer la pérennité du souvenir de la France libre<sup>104</sup> ». Pour cet hommage, plus de 40 maquettes et 300 photographies ont été réunies.

Entre 1998 et 2000, la section marine de guerre contemporaine du Musée national de la Marine est repensée pour prendre sa forme actuelle. Cette rénovation traduit une volonté nouvelle d'historicisation de la période, alors que, traditionnellement, l'institution se présente comme un musée des techniques. Intitulé « De la *Gloire* au *Charles de Gaulle* », cet espace thématique est, fait unique dans le musée, ordonné de manière chronologique. Ce titre inscrit le nouveau porte-avions de la Marine nationale, armé en 2000 et qui sera admis au service actif l'année suivante, dans la filiation directe de son prestigieux aîné, la première frégate cuirassée du monde, symbole des succès techniques français. La plaquette de présentation diffusée par le musée à l'occasion de l'inauguration de cet espace met en avant « une nouvelle lecture » de la Grande Guerre, « un autre regard » sur la marine de l'Entre-deux-guerres, mais, nuance de taille, se contente « [de] présenter les bâtiments du conflit 1939-1945 ». De ce fait, le musée ne parvient toujours pas à s'affranchir du mythe de la « belle marine » de 1939. Ainsi, en introduction de la plaquette, son directeur, le contre-amiral (2<sup>e</sup> section) Prud'homme, explique que ce nouvel agencement met l'accent sur « l'apport technique de la France au monde maritime » et, quand il évoque les maquettes des plus belles unités de l'avènement de la vapeur à celui de l'atome, cinq des huit noms cités sont issus des programmes navals de l'Entre-deux-guerres. En revanche, signe révélateur de l'évolution de la perception du conflit, le musée semble prêt à affronter les questions mémorielles. Parmi les illustrations de la brochure de présentation de cet espace thématique, on retrouve, sur la même page un tableau de Stéphane Ruais consacré à l'escorte d'un convoi par la corvette FNFL *Lobélia*<sup>105</sup> et l'aquarelle de Marin-Marie évoquant l'attaque de Mers el-Kébir qui, après avoir cristallisé la polémique en 1952, avait été soustraite au regard du public<sup>106</sup>.

Cependant, la visite du Palais de Chaillot en 2011, laisse toujours le visiteur avisé sur une impression mitigée à l'égard du conflit. Sans que l'opposition entre marins français ne soit jamais explicitée, la Seconde Guerre mondiale est la seule à disposer de deux vitrines se faisant face. Celle consacrée aux FNFL, laissée sans titre, est, symboliquement, dans une mauvaise posture, puisque celle réservée à la Marine de Vichy, simplement intitulée « 1939-1945 » lui « barre le T »<sup>107</sup>. L'identification précise de cette dernière n'est rendue possible que par les

---

<sup>103</sup> Roland MAS (capitaine de corvette, c.r.), « Le “Frézouls” au Tonkin, 9 mars 1945, *Neptunia*, n°112, 4<sup>e</sup> trimestre 1973, p. 61-64. Toutefois, l'article n'est que le récit d'un épisode douloureux de résistance contre les Japonais

<sup>104</sup> *Neptunia*, n°169, 1<sup>er</sup> trimestre 1988, p. 57-58.

<sup>105</sup> Stéphane Ruais, *La corvette FNFL Lobélia escortant un convoi dans l'Atlantique* (MnM, 11 OA 275).

<sup>106</sup> Journal d'exposition *De la Gloire au Charles de Gaulle*, s.d., 23 p.

<sup>107</sup> En tactique navale, « barrer le T » est une manœuvre au cours de laquelle l'assaillant se présente perpendiculairement aux bâtiments adverses (qui forment alors la barre horizontale du T), ce qui lui donne une supériorité de feu d'au moins 2 à 1. L'escadre « barrant le T » peut alors concentrer ses feux sur le navire de tête

allusions des cartels. Ceux-ci se cantonnent pourtant à des explications techniques, oubliant que la Marine a été au cœur des conflits politiques dès l'armistice de juin 1940. En revanche, la reconnaissance de la vitrine des FNFL est aisée, car elle est ornée de l'unique tableau de Léopold Pascal, leur peintre officiel, que possède le musée<sup>108</sup>. Elle est garnie, de plus, de nombreux modèles réduits d'unités étrangères, cinq engins de débarquement allié<sup>109</sup> et un *U-boot*<sup>110</sup>, qui sont mêlés à ceux des bâtiments FNFL. Ces maquettes témoignent de la vigilance des anciens FNFL à l'égard du processus de rénovation, car la majorité d'entre elles proviennent d'un don ou d'un dépôt de leur association<sup>111</sup>.

L'ambition didactique de cet espace thématique se traduit par plusieurs panneaux rappelant au visiteur le contexte historique des pièces exposées. Leur lecture est surprenante. Selon eux, la Marine nationale n'aurait repris le combat qu'en 1943 aux côtés des Alliés, sous l'emblème des FNFL ! Outre les problèmes chronologiques liés à la disparition des FNFL en 1943 en raison de la fusion du 3 août, cette présentation passe sous silence leur activité opérationnelle des années 1940-1943. Un visiteur curieux peut bénéficier d'explications complémentaires par l'intermédiaire de petites plaquettes de bois approfondissant une question donnée. De manière tout aussi surprenante, celles consacrées aux sujets les plus sensibles, Mers el-Kébir, Darlan et le sabordage, ne sont pas à proximité immédiate des vitrines. Elles doivent être cherchées soit dans l'allée qui les précède, soit dans le dégagement situé en face de la reproduction à l'échelle un de la cabine du *Mogador*. À titre d'exemple, celle relative à Mers el-Kébir laisse une impression étrange. L'événement n'est pas expliqué, mais seulement décrit par le biais du témoignage du peintre Marin-Marie. Les erreurs factuelles, comme la présentation erronée des termes de l'ultimatum britannique, ne sont pas relevées. De même, le statut de la source n'est ni réellement évoquée, ni mis en perspective par le biais d'un témoin discordant, par exemple les lettres du commandant britannique de l'opération pourtant publiées<sup>112</sup>. Ainsi, aujourd'hui encore, si la Seconde Guerre mondiale n'est pas occultée au Musée nationale de la Marine, sa représentation demeure problématique.

## Conclusion

Héritier d'une collection prestigieuse, dont la dimension technique est l'essence même, le Musée national de la Marine est tiraillé entre plusieurs aspirations antinomiques. La volonté d'être le musée de toutes les marines doit être conciliée avec la prépondérance des pièces militaires dans les fonds, mais aussi avec la tutelle exercée de manière plus ou moins lâche par le ministère de la Défense. L'établissement n'a pas la prétention d'être un musée d'histoire, mais la création au tournant des années 2000 de l'espace « *De la Gloire au Charles de Gaulle* » témoigne d'une aspiration, consciente ou non, à historiciser une partie de ses collections. D'une certaine manière, la Seconde Guerre mondiale constitue pour la Marine, une sorte d'« événement monstre<sup>113</sup> », dont les échos résonnent dans les galeries du Palais de Chaillot, sans que le bruit des machines ne puisse les atténuer.

---

puis, dès qu'il a été coulé, sur le second de la ligne de file. En parallèle, les défenseurs ne peuvent pas répliquer dans l'axe des unités qui les précèdent et se trouvent condamnés à n'utiliser que leurs tourelles avant.

<sup>108</sup> Léopold Pascal, *Deux corvettes type Aconit en escorte par gros temps*, MnM, 11 OA 276

<sup>109</sup> *Landing Craft Infantry (Large) 377* (MnM, 35 MG 15), *Landing Craft Support (Large) 257* (MnM, 35 MG 14), *Landing Craft Infantry (Small) 507* (MnM, 35 MG 13), *Landing Craft Control* (MnM, 35 MG 20), *Landing Craft Tank* (MnM, 35 MG 19).

<sup>110</sup> *U-Boot 995* (sous-marin allemand de 500 tonnes type VII C), MnM, 37 MG 15.

<sup>111</sup> Maquettes en dépôt de l'association des FNFL : *Le Rubis*, *La Combattante*, *vedette rapide MTB n°227*, *l'Aconit* ; dons de cette même association : *Le Bayonne* (MnM, 33 MG 36), *La Découverte* (MnM, 29 MG 73), le *Fort-Binger* (MnM, 35 MG 33), le *Président Théodore Tissier* (MnM, 33 MG 37) ; la seule maquette d'une unité FNFL de la vitrine réalisée par les ateliers du musée est *Le Triomphant* (MnM, 29 MG 72).

<sup>112</sup> *The Somerville Papers. Selections from the Private and Official Correspondance of Admiral of the Fleet Sir James Somerville, C.G.B., G.B.E., D.S.O.*, Cambridge, The Navy Record Society, 1995, 696 p.

<sup>113</sup> Pierre NORA, « L'événement monstre », *Communications*, n°18, 1972, p. 162-172.

Une approche historique de l'exposition permanente que le Musée consacre à ce conflit – qui n'est pas celle que sa direction attend de ses visiteurs – dévoile toute la complexité de muséographier à la fois la modernisation de la puissance navale dans l'Entre-deux-guerres et son effondrement en 1942. La première est très largement favorisée aux dépens du second, conséquence du prisme technique dominant les collections et de la difficulté à s'extraire de l'image mythifiée de la « belle marine » de 1939. La section de la marine de guerre contemporaine, dans laquelle affleure subrepticement l'ambition historique, est impuissante à rendre compte de la dimension politique fondamentale de la Seconde Guerre mondiale. Cette carence est intimement liée à la problématique, pour un musée, de « montrer » la défaite ou la collaboration. Partagé entre l'obligation de rappeler les déchirements connus par la Marine et la volonté d'exalter l'unité de l'institution, le Musée est en outre l'héritier de choix opérés après 1945 par d'anciens acteurs du conflit. D'une certaine manière, la vitrine de l'Entre-deux-guerres, qui occupe une place plus importante que celle consacrée au premier conflit mondial, ou que chacune des deux vitrines réservées au second, participe d'une stratégie d'évitement, destinée à offrir une vision qui, par son œcuménisme, serait acceptable par tous. Valoriser cette « belle marine » est ainsi une manière de minorer son action – et l'engagement politique de certains des siens – entre 1939 et 1945.

Près de soixante-dix ans après les événements, le Musée national de la Marine travaille à la rénovation complète de l'exposition permanente du Palais de Chaillot. Les travaux nécessaires devraient conduire à sa fermeture pendant au moins deux ans. L'une des ambitions du projet est d'accorder davantage d'attention à la dimension anthropologique du fait maritime et naval. On peut espérer que ce soit également l'occasion de reposer la question de la représentation de la Seconde Guerre mondiale et d'y apporter une réponse plus conforme à la complexité de cette période, y compris sur le plan naval.